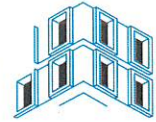




Département du Calvados
Mairie de TREVIÈRES
17 Place Charles Delangle
14710 TREVIÈRES



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE

L'an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mireille DUFOUR.

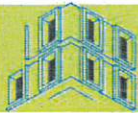
Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LÉBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR – Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

Liste des délibérations du conseil municipal prises lors de cette séance

Numéro de délibération	Date	Objet	Résultat
2023-132	19/12/2023	Camping « Sous les Pommiers » : présentation du bilan 2023 et date de fin du contrat de délégation	Approuvée
2023-133	19/12/2023	Camping « Sous les Pommiers » : tarifs 2024	Approuvée
2023-134	19/12/2023	Appel d'offres station-service : choix du candidat pour la fourniture de carburants	Approuvée
2023-135	19/12/2023	Petites Villes de Demain : contrat de sécurité avec la Gendarmerie	Approuvée
2023-136	19/12/2023	INOLYA : convention pour la mise en œuvre de la réforme des réservations de logements sociaux	Approuvée
2023-137	19/12/2023	Ecole dehors : convention de mise à disposition de terrain pour l'école publique	Approuvée
2023-138	19/12/2023	Espace de Vie Sociale : audit énergétique (devis ALBEO 2112 € TTC)	Approuvée
2023-139	19/12/2023	Cinéma et Poste : devis pour le levé topographique des bâtiments (devis Cabinet CAVOIT 7 893.60 € TTC)	Approuvée
2023-140	19/12/2023	Remboursement de Madame DUFOUR (195.98 €)	Approuvée
2023-141	19/12/2023	Devis Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Rejetée



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2023
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2023

Petites villes
de demain

RÉUNION du 19 décembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc PERIOT.

Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR – Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

DCM n° 2023-132 Objet de la délibération

CAMPING : PRESENTATION DU BILAN 2023 PAR LA DELEGATAIRE – DATE DE FIN DU CONTRAT DE DELEGATION

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Décide de mettre fin au contrat de délégation de service public avec Madame LEFRANC à la date du 31 décembre 2023.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 20/12/2023

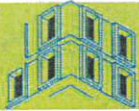
Signatures :

Président 	Secrétaire
---------------	----------------

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20231219-DCM2023-132-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2023
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2023

RÉUNION du 19 décembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc PERIOT.

Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR – Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

DCM n° 2023-133

Objet de la délibération

CAMPING « SOUS LES POMMIERS » : TARIFS 2024

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Validé les tarifs 2024 proposés par le délégataire,
- Fixe la date de début du contrat au 01/01/2024,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à l’application de ces nouveaux tarifs.

- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

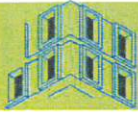
TREVIÈRES, le 20/12/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20231219-DCM2023-133-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2023
DATE D'AFFICHAGE	12/12/2023

Petites villes
de demain

RÉUNION du 19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc PERIOT.

Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEY-SARTHE - 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR - Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

DCM n° 2023-134

Objet de la délibération

APPEL D'OFFRES "FOURNITURE DE CARBURANT" : CHOIX DU CANDIDAT

Vu la mise en concurrence des entreprises pour la fourniture de carburants de la station-service automatique 24/24 mis en ligne le 19 octobre 2023 (procédure adaptée ouverte) ;
Vu l'analyse des offres reçues ;

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- De retenir l'offre de l'entreprise CPO (Total Energies Proxi Nord-Ouest),
 - D'autoriser Madame le Maire à signer les pièces du marché et l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation de celui-ci.
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIÈRES, le 20/12/2023

Signatures :

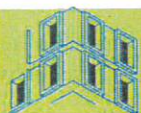
Président 	Secrétaire
---------------	----------------



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20231219-DCM2023-134-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2023
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2023

RÉUNION du 19 décembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc PERIOT.

Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR – Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

DCM n° 2023-135

Objet de la délibération

PETITES VILLES DE DEMAIN : CONTRAT DE SECURITE AVEC LA GENDARMERIE

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer un contrat de sécurité avec l’Etat et le Groupement de Gendarmerie.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 20/12/2023

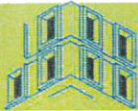
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20231219-DCM2023-135-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2023
DATE D'AFFICHAGE	12/12/2023

RÉUNION du 19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s'est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc PERIOT.

Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSEY-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR – Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

DCM n° 2023-136

Objet de la délibération

INOLYA : CONVENTION POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA REFORME DES RESERVATIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer la convention définissant les règles applicables aux réservations de logements sociaux relevant du contingent réservé par la ville de Trévières sur le patrimoine d'INOLYA.
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 20/12/2023

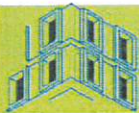
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20231219-DCM2023-136-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2023
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2023

RÉUNION du 19 décembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc PERIOT.

Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR – Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

DCM n° 2023-137

Objet de la délibération

**ECOLE DEHORS : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN
POUR L'ECOLE PUBLIQUE**

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Autorise Madame le Maire à signer la convention « Ecole dehors » avec l’école primaire publique
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 20/12/2023

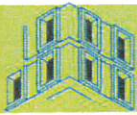
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20231219-DCM2023-137-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023



Petites villes
de demain



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2023
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2023

RÉUNION du 19 décembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc PERIOT.

Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR – Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

DCM n° 2023-138

Objet de la délibération

ESPACE DE VIE SOCIALE : AUDIT ENERGETIQUE ET LOCAUX

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Accepte la réalisation d’un audit énergétique (devis ALBEO d’un montant de 2 112 € TTC),
- Autorise Madame le Maire à solliciter le soutien financier du SDEC Energie

- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

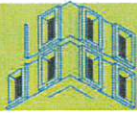
TREVIERES, le 20/12/2023

Signatures :

Président	Secrétaire



Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20231219-DCM2023-138-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2023
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2023

Petites villes
de demain

RÉUNION du 19 décembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc PERIOT.

Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR – Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

DCM n° 2023-139

Objet de la délibération

CINEMA ET POSTE : DEVIS POUR LE LEVE TOPOGRAPHIQUE DES BATIMENTS

Le conseil municipal de TREVIÈRES, après en avoir délibéré :

- Valide le devis du Cabinet CAVOIT pour la réalisation d’un levé topographique des bâtiments du Cinéma et de la Poste (7 893.60 € TTC)
- Vote : unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIÈRES, le 20/12/2023

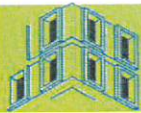
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20231219-DCM2023-139-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2023
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2023

RÉUNION du 19 décembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc PERIOT.

Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR – Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

DCM n° 2023-140 Objet de la délibération

REMBOURSEMENT DE MADAME DUFOUR

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- **Accepte de rembourser la somme de 195,98 € à Madame DUFOUR.**
- **Vote : unanimité**

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.
TREVIERES, le 20/12/2023

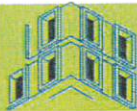
Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20231219-DCM2023-140-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023



Petites villes
de demain



**PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN NORMANDIE**



NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	13
En exercice	13
Qui ont pris part à la délibération	13
DATE DE LA CONVOCATION	12/12/2023
DATE D’AFFICHAGE	12/12/2023

RÉUNION du 19 décembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 19 décembre à vingt heures, s’est réuni le conseil municipal de Trévières légalement convoqué en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Loïc PERIOT.

Étaient présents :

Loïc PÉRIOT - 1^{er} adjoint, Françoise DUSSERT-SARTHE – 2^{ème} adjoint, Frédéric FOSSEY - 3^{ème} adjoint, Françoise LE MARQUAND, Gérald ROUSSEUW, Valérie TANQUEREL, Françoise LEBOULANGER, Patrick WATERS, Bruno LEFRANÇOIS, Martial LEGROS, Delphine BOULOT

Étaient excusés : Mireille DUFOUR – Maire (pouvoir donné à Loïc PERIOT), Laëtitia MOREAU (pouvoir donné à Martial LEGROS)

DCM n° 2023-141

Objet de la délibération

DEVIS DE LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L’ARTISANAT

Le conseil municipal de TREVIERES, après en avoir délibéré :

- Ne valide pas le devis de la Chambre des Métiers et de l’Artisanat d’un montant de 3 315 € HT soit 3 978 € TTC.
- Vote : majorité

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour copie certifiée conforme.

TREVIERES, le 20/12/2023

Signatures :

Président	Secrétaire

Accusé de réception en préfecture
014-211407119-20231219-DCM2023-141-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023